

La Région

Rédaction, Administration, Publicité

Bureau :

22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

DE CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. 2.00 Par la Poste, fr. 3.00 Par mois

Journal Quotidien

ANNONCES

Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50

Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne 2 fr.

Annonces judiciaires la ligne 1 fr.

Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne 2 fr.

Pour la publicité et tout ce qui concerne le journal dans l'Agglomération bruxelloise, s'adresser à L'AGENCE BRUXELLOISE, 115, Boulevard Anspach (1^{er} étage), Bruxelles.

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin, 11 septembre, 6 heures. — Au Hartmannswillerskopf nous conservons les tranchées conquises le 9 septembre, nonobstant deux attaques françaises.

Théâtre de la guerre à l'Est

Groupe d'armées du Général feld maréchal von Hindenburg. Au cours des combats au Sud de Friedrichstadt et à l'Est de Wilkomyr, nous fîmes 1050 autres Russes prisonniers et conquîmes 4 mitrailleuses.

Sur le front entre Joziory et Zelia (sur la Solwianka), les Russes opposent encore une résistance acharnée. Kidel, ainsi que la Niogaraska sise au Nord-Ouest de là, ne purent être prises qu'après des combats répétés et là. Jansia sur la route Kidel-Lemmo-Wala a été prise également.

Les attaques contre les positions ennemies sur la Solwianka, progressent. 2700 prisonniers et 2 mitrailleuses tombèrent en notre pouvoir. Les points de bifurcations sur la voie ferrée de Wliewka (à l'Est de Wilna) et Slida furent copieusement bombardés par nos dirigeables.

Groupe d'armées du feld maréchal prince Léopold de Bavière. — Sur le front de ce groupe d'armées, les combats continuent également entre les routes Wilkomir et Koribyn-Wilowity avec la même intensité. Le passage sur la Solwianka est assuré en certains points.

Des troupes austro-hongroises prirent le village d'Alba (à l'Ouest de Kossow), et l'on combat autour de la gare de Kossow.

Groupe d'armées du général feld maréchal von Mackensen :

La situation est généralement inchangée.

Théâtre de la guerre au Sud-Est

Les troupes allemandes du général von Bothmer repoussèrent des attaques opiniâtres russes et firent 300 prisonniers.

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne, 10 septembre, officiel. — Les troupes russes combattant sur le terrain à l'Ouest de Kowno ont été rejetées au-delà du versant de Stubiël.

Nos troupes avançant de Salosce repoussèrent l'ennemi dans la direction de Sbaraz. Près de Tarnopol, des forces austro-hongroises et allemandes refoulèrent plusieurs attaques russes. Nos alliés prirent le village de Bacniow.

A l'Ouest du Sereth moyen, des renforts ennemis participent au combat, qui est très vif en cet endroit.

A l'Est de l'embouchure du Sereth ainsi qu'à la frontière bessarabienne règne un calme complet.

Les forces impériales et royales en Lithuanie, traversèrent la large zone marécageuse de l'Iassiola et de l'Orla complètement et gagnèrent du terrain au Sud-Est de Rozany.

Théâtre de la guerre austro-italienne

Hier après-midi et au soir, les Italiens attaquèrent plusieurs fois vigoureusement la tête de Pont de Tolmein, ils furent toutefois repoussés avec pertes devant nos obstacles.

Dans le secteur de Doberdo, nos troupes repoussèrent les inutiles tentatives d'approche de l'ennemi.

La situation générale est inchangée.

Evénements en mer

Hier, au cours d'une reconnaissance, notre torpilleur 51 fut attaqué et endommagé à l'étrave. Le torpilleur a rejoint son port d'attache.

Communiqué Turc

Constantinople, 9 septembre. Officiel. — Dans le secteur d'Anaforta, il fut établi

que notre bombardement contre les positions d'Azmakdere, provoqua encore d'autres explosions de munitions dans les tranchées ennemies.

Près d'Ari Burnu l'ennemi lança contre notre aile gauche des bombes dégageant des gaz asphyxiants qui ne produisirent toutefois pas d'effets.

Près de Seddil Bahr, il n'y eut que de faibles canonnades de part et d'autre.

Sur les autres fronts la situation est inchangée.

Communiqué anglais

Londres, 10 septembre. — Le général feld maréchal French fait connaître que depuis le 30 août il y eut à l'Est d'Ypres quelques combats de mine et d'artillerie, et que 2 avions allemands furent descendus.

Communiqué français

Paris, 9 septembre, officiel. — En Artois, il y eut un combat au moyen de bombes à main. Dans le secteur de Neuville-Roclin-court, fusillade de tranchée à tranchée. Canonnade assez vive au Sud d'Arras, dans la région de Roye.

En Argonne, il y eut dans la région de Fontaine-aux-Charmes, de très vifs combats nocturnes.

Les Allemands renouvellent leurs attaques avec acharnement.

A l'exception d'un morceau de tranchées et d'un chemin de communication à l'Est de Layon, nos lignes furent intégralement conservées. Nous fîmes quelques prisonniers et conquîmes une mitrailleuse.

En Lorraine, dans le bois de Parroy, il y eut quelques engagements d'avant-postes où nous eûmes l'avantage.

Dans les Vosges, l'on en vint à des combats de grenades sur la hauteur de Metzeral.

Hier, 50 bombes environ furent jetées par nos avions sur la gare de Challerange.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, un de nos dirigeables bombardait les ateliers de la gare de Nesle.

Soir. — Les combats d'artillerie autour d'Arras, dans le district de Roye, sur le front en Champagne continuent.

En Argonne, les attaques ennemies ne se renouvellèrent pas. La journée fut marquée par un violent combat d'artillerie.

La canonnade en Woivre, dans le bois d'Haat, bois d'Apremont et celui de Mortemare fut également assez vive.

Communiqué russe

Petersbourg, 8 septembre. — Sur le front Riga-Dunabourg la situation générale est inchangée.

Une tentative allemande contre les stations de Grosz-Eckau et Neugut fut refoulée. Le combat sur la rivière Lavutz continue. Afin d'occuper des positions plus solides nos troupes se sont quelque peu éloignées de la rive droite du fleuve. Sur la route vers Wilna pas de changements notables.

Dans la direction de Grodno, les vives attaques allemandes continuent dans la région de la voie ferrée près de la gare de Druskemki et Skidet. Dans cette dernière direction nous refoulâmes l'ennemi, lui infligeant de fortes pertes et en faisant quelques douzaines de prisonniers. Au Sud du Niemen l'ennemi fait des attaques extrêmement violentes dans la contrée de Wolkowsk, de chaque côté de la voie ferrée allant vers Slonim.

Sur la route de Luck à Kowno pas de changements. Dans la direction de Dubno et Kremence, nous avons acquis de nouvelles positions sur le cours supérieur de la rivière Ikwa et Goryn. En Galicie, nous avons près de Tarnopol, le 7 septembre, remporté une victoire sur les Allemands. D'après les déclarations des prisonniers,

la 3^e division de la garde et la 48^e division de réserve allemande, renforcées de troupes austro-hongroises se préparaient activement depuis plusieurs jours pour une attaque décisive fixée à la nuit du 8 au 9 septembre.

Nos troupes devancèrent l'ennemi, prirent l'offensive et après un combat acharné sur la Daljonko, l'ennemi fut, le soir du 7 septembre, complètement défait. Sur la fin du combat, l'ennemi, d'après les déclarations de nos troupes, ouvrit une violente canonnade et seul l'impossibilité de répondre avec la même intensité ne nous permit pas d'augmenter les résultats obtenus.

Outre des pertes élevées en morts et blessés les Allemands perdirent plus de 300 officiers et 8000 hommes prisonniers ; en plus nous conquîmes 30 canons dont 14 de gros calibre, beaucoup de mitrailleuses, des caissons à munitions et d'autre matériel de guerre.

Après une courte poursuite nos troupes occupèrent de nouveau leurs positions sur le Sereth. Quand le Tsar apprit la défaite infligée à l'ennemi, il ordonna d'exprimer à nos braves troupes toute sa joie et ses remerciements. Plus loin au Sud, vers Trembola, nous rejetâmes l'ennemi le 7 septembre d'une série de villages et fîmes 40 officiers et jusque maintenant 2500 soldats prisonniers ; le butin consista en 3 canons et environ 10 mitrailleuses.

Entre le Dniester et la rive gauche du Sereth inférieur, les Autrichiens attaquèrent au cours de la journée du 7 septembre, dans les environs du village de Woinalynzo.

Par l'attaque en flanc d'un de nos bataillon, l'offensive ennemie fut paralysée.

Nous fîmes 11 officiers et plus de 1000 hommes prisonniers.

L'heureuse solution de la situation critique de nos armées par suite de l'étendue des efforts ennemis sur la Vistule, commence à s'affirmer et produit de bons résultats.

La *Kölnische Volks Ztg* publie le télégramme suivant, au sujet du communiqué précité : Le communiqué russe du 8 sept. au sujet de victoires près de Tarnopol, s'étaye de faits reproduits au communiqué allemand du 8. Le communiqué russe est, comme un observateur expérimenté peut s'en rendre compte, inventé de toutes pièces afin de rehausser par de prétendues victoires, la prise de commandement du Tsar.

Communiqué italien

Rome, 10 septembre, (officiel). — Sur le front du Trentin, l'ennemi limita son activité à des combats d'artillerie auxquels nos batteries répondirent efficacement.

Une reconnaissance tentée contre des ouvrages ennemis de sur haut Corderale, établit que nos feux contre le fort Corto et les Usines Electriques de Renaz avaient causé de grands dégâts.

Dans les fonds de Flitsch, notre artillerie obligea une colonne ennemie, tentant une agression de Predil contre Flitsch à se retirer. Une autre colonne descendant à l'Est de Predil fut attaquée et dispersée. Sur le Karst, il n'y eut pas d'événements remarquables à mentionner. L'ennemi jeta de nombreuses bombes sur les installations de Montfalcone, provoquant un incendie, ensuite il tenta par des feux de barrage, d'empêcher les travaux d'extinction, qui néanmoins furent menés à bonne fin.

Un de nos avions bombardait hier matin la station du chemin de fer de Klaus, à l'Est de Santa Lucia, la toucha à plusieurs reprises et de plus endommagea le pont sur la Baca.

La Guerre Maritime

Le vapeur « Bordeaux » se trouvait, le 7 septembre, à 5 h. du matin, à 12 milles du cap Coubre, quand un coup de canon fut tiré sur lui.

Le capitaine commanda d'aller de l'avant à toute vapeur, mais le sous-marin continua le feu et manœuvra de façon à prendre le navire de flanc. Une première grenade l'atteignit en dessous de la ligne de flottaison et le fit pencher à tribord. Le capitaine fit descendre les canots où l'équipage prit place. Le sous-marin s'approcha et torpilla le navire qui sombra immédiatement. Il ne portait pas de pavillon, était peint en gris et n'avait ni insigne ni numéro. L'équipage, qui avait gardé tout son sang-froid, fut pris à bord d'un caboteur et débarqué à Royon.

La Rochelle, 10 sept. — Jeudi, le vapeur « Baleinau » arriva ici avec le capitaine et 25 hommes de l'équipage du « Nora » torpillé par un sous-marin allemand, au large de Penmarch.

ECHOS

Londres, 9 septembre. — Le *Daily News* écrit dans un article de fond :

« La prise du commandement en chef par le Tsar produira de grands résultats au point de vue moral. Le grand duc se rend sur un théâtre limitrophe où sa présence ne peut que produire des résultats satisfaisants. Plus tard on aura l'occasion de juger et de comparer les qualités militaires du général Alexieff et du grand duc Nicolas. »

Paris, 10 septembre. — Le *Petit Journal* informe de Lisbonne que le Sénat a adressé à l'armée et à la marine, ainsi qu'aux nations alliées, un salut dans lequel est exprimé les vœux de victoire au nom de la justice et de la civilisation.

Genève, 9 septembre. — Dans les cercles officiels français, on affirme qu'en raison de l'aggravation du conflit entre les Etats-Unis et le Mexique, une intervention armée des Etats-Unis est probable.

Paris, 9 septembre. — La presse s'abstient de commenter la retraite du grand duc et dédie de longs articles à la prise de commandement par le Tsar, dans lesquels on déclare qu'indépendamment des suites stratégiques, la présence du souverain au milieu de son armée éveillera au cœur de celle-ci un regain d'enthousiasme pour la sainte cause de la Russie.

La profonde signification symbolique consiste en ce fait que le père de l'Etat se place lui-même à la tête de ses soldats au moment où le sol de la patrie est violé, afin de repousser l'envahisseur.

Mort de M. Louis Huysmans

On télégraphie du Havre à l'Agence Havas que M. Louis Huysmans, ministre d'Etat, est décédé dans cette ville, jeudi dernier. Avec lui disparaît un des représentants les plus éminents du libéralisme belge.

Sofia, 9 septembre. — D'après un télégramme du préfet de Xanthi des inconnus ont attaqué hier soir et tué Mehemed pacha, membre de la Sobrianié. Son domestique est grièvement blessé.

La tournure que les autorités militaires supérieures avaient prévue s'est réalisée. Les résultats de notre retraite sont bons sous tous les rapports, puisque l'armée russe n'est visiblement pas affaiblie. Pour l'observateur impartial il avère que l'armée allemande est impuissante à achever la tâche commencée.

Les chiffres prouvent que la rapidité de l'offensive allemande s'est notablement désaccrue. Sur l'aile gauche les principales forces allemandes ont effectué 250 verstes depuis les événements militaires de Lemberg jusqu'à ce jour, l'aile droite 200 verstes. Au cours des deux mois la moyenne fut donc de 2 à 4 verstes par jour.

Le groupe d'armées allemand opérant sur le Narew a, depuis le 26 juillet, soit 40 jours, accompli 160 verstes, soit 4 verstes par jour. Pendant les opérations du général v. Eichhorn près de Kowno, du 2 au 17 août, 30 verstes furent acquises en 15 jours, soit donc 2 verstes par jour.

Après l'occupation de Kowno, la même armée réussit une avance de 55 verstes en 20 jours, soit 2 3/4 par jour. L'armée de von Below, opérant dans la région de Riga, pénétra de 140 verstes vers l'Est en 56 jours, soit une moyenne de 2 1/4 de verstes par journée.

Les armées allemandes ont donc au cours de la saison la plus favorable, avec l'aide d'un réseau serré de voies ferrées en arrière, accompli de 2 à 4 verstes par jour.

Pour ne refouler l'armée russe qu'au-delà de la ligne Minsk-Citimir, l'armée allemande, pour parcourir les 200 à 220 verstes de distance emploierait 3 mois : elle se trouverait donc à l'entrée de l'hiver au milieu des marais de Pinsk.

La vitesse de la marche allemande diminuerait encore sensiblement par suite de la venue de la mauvaise saison, de plus les pluies abondantes tombées récemment ne contribuèrent pas à activer leur essor ; d'un autre côté l'état impraticable des routes rend la tâche plus ardue encore, malgré toute la judicieuse technique allemande pour en surmonter les difficultés.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN !

Il y a des gens qui sont certainement heureux de pouvoir obtenir la farine au lieu du pain. Le Comité de ravitaillement a fait une première preuve de bonne volonté en modifiant sa première affiche, dans laquelle, ainsi que *La Région* l'a signalé, il persiste encore quelques chinoïseries. Encore que les « queues » à faire aux locaux n'offrent rien de bien attirant... Nous signalons une lacune plus importante au passage.

Et la levure ?

L'affiche nous dit fort complaisamment que c'est chose difficile à trouver et plus d'un Carolorégien le sait par expérience. Or, si l'on distribue de la farine à 1000 bouches, il y a 1000 rations de pain en moins à cuire dans les boulangeries du ravitaillement. Il y a par conséquent inéluctable 1000 rations de levure en moins à remettre à ces boulangeries.

Alors ?

Puisque le ravitaillement officiel est assuré de son stock de levure, il nous semble bien simple de vendre à chaque client qui prendra sa farine la ration correspondante de levure, ce qui le fera certain d'en avoir régulièrement pour panifier.

Espérons qu'avec ce système, ceux qui désirent la farine auront complète satisfaction et feront d'excellents pains. Nous le leur souhaitons sans jalousie.

Mais il reste ceux qui n'ont ni le temps, ni le tour, ni le désir de faire du pain, ceux qui, pour mille raisons personnelles se résument en ce qu'ils ne sont point « boulangers », préfèrent recevoir leur pain tout fait.

Ceux-là doivent-ils se déclarer contents de ce qu'on leur fournit ?

Dans notre précédente chronique parue sous le même titre, nous réclamions du bon pain bis, du vrai. Nous réclamons encore aujourd'hui du vrai pain bis, du bon.

Dans cette dernière quinzaine, il a été une fois un peu plus passable. Loin encore d'être du pain à 75 ou 80 % qu'on nous avait promis, il est redevenu ce qu'il fut longtemps : une mixture innommable au sujet de laquelle *La Région* exhalait il y a quelques jours la mauvaise humeur de tout le monde.

Et nous répétons ce que nous disions :

Où bien les produits américains sont bons et on les tripote quelque part ;

Où bien les produits américains sont médiocres, et il faut les améliorer.

Le pain renferme trop de son et pourrait être mieux cuit ; c'est du pain à 80 ou 90 % ; pendant ce temps, tartes et couques et galettes et pâtisseries abondent toujours.

Nous voulons de meilleur pain, puisqu'il y a bien des tartes, et puisque sont satisfaits ceux qui demandaient la farine...

A moins que quelqu'un ne se fiche de nous et nous voudrions dans ce cas savoir qui.

Nous tenons à insister sur ce dernier point : le bénéfice sera partagé entre nos différentes localités, mais naturellement au prorata du nombre de prisonniers et de la vente des cartes.

Des dépôts sont d'ailleurs organisés dans chaque commune. Nous invitons donc les habitants à s'y approvisionner de billets d'entrée ; ils feront ainsi œuvre charitable au profit de leurs concitoyens si malheureusement éprouvés.

Maison Biot-Linglin

— Marché aux Chevaux — Charleroi —

Moulins à farine et Fours à cuire le pain brevetés

Grand choix Moulins à farine
Concasseurs, Hache-pailles, Coupe-racines
Voitures et Charrettes d'enfants
Machines à battre
Cuisinières émaillées et Poêles
Machines à tordre et à laver
Fours à cuire le pain (Pietters)

Aujourd'hui à 2 heures précises, demi-finale du championnat de Charleroi (voir chronique sportive) au profit des prisonniers nécessiteux. Entrée générale 0.10 c.

Chicorée Trappistes Vincart

Agent : R. Rassart, rue du Fort, 43, Charleroi

Aux Variétés. — Avant la guerre, à pareille époque, s'ouvrait en notre ville la saison théâtrale, et notre grande arène de la place du Manège débutait par des spectacles à sensation.

L'an passé, l'événement — et pour cause — n'eut pas lieu, mais cette année, Monsieur Verdan, voulant combler cette lacune, a réussi de main de maître. Le programme qu'il a composé à cet effet pour les représentations hivernales est des plus réussis.

Nous y voyons figurer Fourare, le chanteur comique tant apprécié.

Les sœurs Marcony, dans leurs danses à transformations.

Comme numéro équestre, Fisch avec son cheval sauteur et comme partie comique, les hilarants Manolo et Babusio, ainsi que Fernando, dans son entrée comique.

Le spectacle se termine par une pantomime choisie et comique « La Flûte Enchantée ».

Que de monde en perspective pour la matinée et la soirée de ce jour !!

Huitres et Moules parquées

Arrivée journalier chez DORSIMONT
Spécialité d'anguilles au vert

Chorégraphie. — Nous apprenons avec plaisir la réouverture des cours de danse et de maintien du sympathique professeur Em. De Grauwe, 23, rue Dagnelies.

Les vrais connaisseurs demandent un BOCK WIELEMANS, aux MILLE COLONNES.

Tentative de meurtre. — Les agents Boutin et Gilson se trouvant sur la place du Centre, la nuit du vendredi à samedi, vers 11 heures, furent avertis par deux femmes qu'une tentative de meurtre venait d'être commise, rue du Cavalier et qu'elles étaient à la recherche d'un docteur pour qu'il prodigue ses soins à la victime.

Les agents se rendirent aussitôt rue du Cavalier, 46, où ils trouvèrent le nommé Marchal Auguste, âgé de 25 ans, mineur, couvert de sang.

Interrogé par la police, celui-ci dénonça le nommé Sodoyer Alphonse, comme étant l'auteur de cette tentative d'assassinat.

Le coupable fut arrêté quelque temps après par les agents et amené à la permanence du Centre, à la disposition de M. Paquet, officier de police, qui a fait l'enquête.

M. le docteur Hallewyck, a prodigué ses soins éclairés à la victime, non en danger de mort, mais qui subira une assez longue incapacité de travail.

La blessure a été faite à l'épaule par un couteau de poche à une lame.

Nous croyons connaître le mobile de cette tentative de meurtre. Le meurtrier se croyant trompé par Marchal, aurait agi sous l'empire de la jalousie.

L'enquête nous fixera sur ce point.

Ivresse. — Un nommé V... Auguste, ivre comme toute la Pologne, causait du scandale, vendredi rue Neuve, insultant le nommé D... de voleur.

La police est intervenue et a écroué l'ivrogne à l'amigo à l'effet de lui laisser cuver son vin.

Pour les Employés et Voyageurs

Fonds spécial de secours.

MM. les Présidents et délégués des diverses associations du bassin de Charleroi, sont instamment priés d'assister à la réunion qui se tiendra lundi prochain, 13 courant, à 6 heures, au Café des Boulevards, Boulevard Audent, en face de l'Eden.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la première réunion.
2. Nomination du Comité central.
3. Divers.

Drame Passionnel A CHARLEROI

Un amant tue sa maîtresse et se suicide

Rue Turenne, 72, à Charleroi, est venue habiter depuis trois jours la nommée Germaine Hérichet, dont le mari, paraît-il, est prisonnier en Allemagne.

Elle avait des relations avec un nommé Elisée Haudet, négociant, 39, rue Eudore Pirmez, à Châtelineau.

Vendredi soir, Haudet est venu passer la nuit chez Germaine Hérichet, qui était installée dans une chambre au premier étage.

Sur la table on aperçoit encore les restes d'un petit souper que les amants ont fait avant de se coucher.

Hier vers 5 heures du soir, comme la locataire principale n'avait pas encore vu les amoureux, elle frappa à plusieurs reprises à la porte, mais à la fin comme elle n'obtenait pas de réponse, elle prévint la police et l'agent Brognon s'introduisit dans la place par une fenêtre donnant sur une plate-forme.

Un spectacle affreux s'offrit aux yeux des personnes qui entrèrent dans la chambre après que l'agent eut ouvert la porte de l'intérieur.

Germaine Hérichet et son amant étaient couchés côte à côte la tempe droite trouée d'une balle de revolver.

Germaine était couchée sur le dos, le bras gauche replié et le bras droit passé au-dessus de la tête.

Si ce n'est le sang qui lui sort du nez on dirait qu'elle dort d'un profond sommeil.

Quant à l'assassin, il est couché sur le côté gauche et dans sa main droite il tient encore le revolver qui lui a servi pour mettre son projet à exécution. Son cadavre aussi présente l'aspect d'un homme qui dort.

Ils sont tous deux habillés, elle, d'une robe de nuit et lui d'une chemise de nuit.

Les couvertures ne sont pas dérangées, si ce n'est la certitude que l'on a de ce drame, on jurerait que ces deux personnes ont été tuées sur le coup au milieu de leur sommeil.

Le drame paraît avoir été perpétré après minuit, car à cette heure, la propriétaire qui couche dans une place sous la chambre en question, a encore entendu les malheureux qui causaient ensemble.

Germaine Hérichet paraît avoir de 25 à 30 ans, c'était un beau brin de femme, quant à l'homme, il semble être âgé d'une quarantaine d'années.

Sur des cartes de visite, les amoureux ont écrit chacun leur détermination, ils demandent à être enterrés l'un près de l'autre.

Haudet demande pardon à ses enfants, il leur dit de réclamer 18 fr. à X., 4 marks à Y et 6 marks à Z.

Germaine Hérichet déclare qu'elle meurt parce qu'elle était sous la menace de faire 6 mois de prison.

M. le commissaire Schille, qui a fait les constatations, a ordonné le transfert des deux cadavres à la morgue.

Si d'autres détails voient le jour d'ici demain, nous aurons soin d'en donner connaissance à nos lecteurs.

L'Assassinat de Jumet

Sur les lieux du crime - Reconstitution du trajet - Confrontations - Tous les témoins, sauf deux, reconnaissent Aubly - Douleuse rencontre - A deux pas de la maison maternelle.

Si Edmond Aubly est réellement l'assassin de sa maîtresse, Céline Maucourant, il aura eu comme premier châtiment celui de refaire, en un douloureux calvaire, la longue route qu'il parcourut en compagnie de sa victime, le dimanche, jour où il a commis son forfait.

Vendredi, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, le Parquet, représenté par MM. Cappelens, juge d'instruction, Mahaux, substitut du Procureur du Roi, Collin, greffier, accompagné de M. Guyaux, architecte, à Châtelineau, s'est rendu sur les lieux du crime avec le détenu Aubly qu'escortaient un inspecteur et un agent de la police de Charleroi. M. Cornette, commissaire de police en chef de Jumet est également présent.

Au passage des représentants de la justice et de leur prisonnier, les habitants du populaire quartier d'Heigne devinant le motif de cette descente, s'empresent vers l'endroit où il y a quelques semaines, on retrouvait dans le bois le cadavre d'une femme assassinée.

Arrivés sur ces lieux, M. le juge Cappelens demande à Aubly si cette fois il va continuer à nier être l'auteur de l'assassinat commis sur la personne de la veuve Deshayes ; le prisonnier répond par deux fois : « Ce n'est pas moi ».

La question a été posée et la réponse a été faite au milieu d'un silence qui impressionne. Le détenu est alors conduit le long du canal de Bruxelles à Charleroi jusqu'à environ 200 mètres du Bois des Manants, lieu où Céline Maucourant, longeant la rive gauche, rencontra une femme qu'elle connaissait, Léonie Catrain.

Celle-ci redit sur place les efforts qu'elle fit pour la dissuader de continuer sa route, l'engageant à

retourner chez elle ; nos lecteurs se rappelleront que nous avons fait part dans nos chroniques antérieures de l'hésitation de la victime, mais le désir d'avancer l'emporta ; elle continua sa route.

Magistrats et prisonnier retournèrent vers la 7^e écluse, tenant la droite du canal pour arriver sous le pont du raccordement du charbonnage du Grand-Conty et sur lequel se trouvait un garde.

Celui-ci, mis en présence d'Edmond Aubly, affirmait avec assurance reconnaître en lui l'individu qui accompagnait Céline Maucourant le dimanche tragique. Comme précédemment, l'accusé répond : « Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi ». La 7^e écluse qui se trouve à quelques cents mètres plus loin est traversée et parcourant un bout de chemin, côté gauche du canal, le groupe s'arrête devant deux maisons dont les occupants n'hésitent pas à déclarer, avec non moins d'assurance que le garde du pont, qu'ils sont bien en présence de celui qui se tenait aux côtés de la victime le jour de l'assassinat.

Invariablement, le détenu répond : « Ce n'est pas moi ». La 6^e écluse est traversée et voilà à nouveau le Parquet sur la berge droite, menant Aubly devant l'écluseur de la cinquième et un chevalier de la gaulle qui s'adonnait, au moment du passage des amoureux, à son sport favori ; mais ils ne purent être affirmatifs.

Comme le présumé coupable avait indiqué, au cours de l'interrogatoire, le chemin qu'il suivait habituellement lorsqu'il retournait chez ses parents à la Docherie, rue de Jumet, revenant de Viesville où il avait visité sa maîtresse, la reconstitution de ce trajet a lieu par la rue de Sous les Bois qui prend sur la droite devant le bois d'Heigne, à vingt mètres du lieu de l'assassinat.

Plus on approche de la Docherie, plus Aubly devient nerveux, de temps à autre il pleure, pour causer ensuite et rire même avec ses gardiens ; à certains moments, il désigne lui-même le chemin à suivre.

Dans la ruelle qui conduit à la rue de Bayemont, le détenu fait une pénible et toute fortuite rencontre : celle de son père qu'il embrasse en sanglotant, lui demandant d'aller le voir au plus tôt à la prison. Mais il ne peut s'attarder et, passant par les rues de l'Ascension et de la Colline, le parquet se rend rue de Jumet où, devant la demeure de la tante de la veuve Deshayes, Edmond Aubly s'entend accuser à nouveau d'être passé le dimanche du crime, à 1 heure de l'après-midi, se dirigeant vers Bayemont alors que, on se le rappelle, il ne l'est sorti.

Le prisonnier est à ce moment à deux minutes de la maison de ses parents, mais hélas ! il ne pourra pas aller embrasser sa mère : il le comprend parfaitement et il éclate à nouveau en sanglots. Toutefois sa présence a été signalée, son frère et sa petite sœur sont venus lui dire bonjour et l'accompagner jusqu'au point d'arrêt du « chemin Puisse » où, entre ses gardiens, prenant place dans le tram, il regagna la prison de Charleroi.

CHRONIQUE REGIONALE

Montignies-sur-Sambre. — Ecole de musique. La Commission administrative de cette école vient de prendre les dispositions suivantes : La rentrée des classes est fixée au mercredi 15 courant. Les cours se donneront tous les mercredis et samedis après les cours des classes primaires. Les cours de cuivre de M. Berger, actuellement interné en Allemagne, sont momentanément suspendus.

Conférence horticole. — C'est à 5 heures et non à 3 heures qu'a lieu aujourd'hui la conférence de M. Chalmagne sur les conserves.

Spectacle scandaleux. — Hier, vers 8 heures du soir, M. le commissaire et l'adjoint Motte ont arrêté et conduit à l'amigo, la nommée Seret Céline, épouse Ch. Adrien, rue du Calvaire.

Cette femme était en état d'ivresse — ce qui lui arrive souvent, paraît-il ! Elle injuriait les passants et causait un réel scandale dans ce quartier d'ordinaire si paisible.

L'adjoint, chargé de l'enquête, a verbalisé.

Accusé de rébellion. — La « caisse » du soldat a reçu 27 francs, produit d'un chant par Aimé Mignolet à Mont-sur-Marchienne.

Vol audacieux. — Hier, vers 11 heures du matin, M. Watillon Marcel, de Couillet, rendait visite son oncle, M. Emile Lebas, place du Centre et avait laissé son vélo sur le trottoir, la porte étant restée ouverte. Un peintre, occupé aux fenêtres de la façade, rentra très peu de temps pour se servir, le lendemain matin, à la sortie, il constata la disparition du vélo, avertit le propriétaire. On inspecta les rues adjacentes, mais en vain.

Force fut d'avertir la police ; on a pu reconstituer en partie le parcours suivi par le voleur se dirigeant vers la rue du Capitaine. C'est un vélo de couleur jaune, marque Peugeot, pédalier « Méphisto », sous la selle on lit le n° 7335.

Bonne récompense à qui renseignera le propriétaire, 210, rue de Gilly à Couillet.

La disparition. — Vers midi et demi, après le passage d'un remorqueur, un corps fut aperçu flottant sur l'eau, non loin du Pont Bary. Aussitôt M. Berger, chauffeur au charbonnage et M. Hasquin Joseph se mirent en devoir de l'amener sur la berge au moyen d'une barque.

Pendant ce temps, l'agent Letor, mandé immédiatement, était arrivé sur les lieux et reconnaissait le cadavre du sympathique Jules Lenoble.

Celui-ci fut mené à la morgue pour les constatations d'usage, puis ramené à sa maison, chaussée de Châtelineau, où l'on devine les scènes de deuil de la famille. Il y a eu accident. Le parquet est prévenu.

Lodelinsart. — Vols. — A Lodelinsart, le service des patrouilles civiles est organisé comme suit : les riverains d'une même rue font la navette trois ou quatre fois toutes les nuits dans leur rue et à leur tour respectif.

On conçoit combien de fois cette ronde passe et repasse au même endroit pendant l'espace d'une nuit ?

Cela n'a pourtant pas empêché quelques malfaiteurs de faire la nique à la ronde de la rue Dupret pendant la nuit de jeudi à vendredi. En effet, aux nez et à la barbe de ces messieurs, ils ont enlevé les poires du jardin de Victor Sior et les pommes de terre du jardin de Achille Cogniot.

La ronde de la rue Dupret informe.

Moulins pour le grain, Toiles et tamis pour farine. Petits fours sur le gaz pour 1 et 2 pains. Bocaux à conserves. Lacets à grives.

QUINAUX, Montagne, 70, Charleroi.



Pour tous les connaisseurs la bière de chez Lejuste est reconnue la meilleure.

La fête philanthropique du 19 septembre. — Faut-il rappeler le but de cette fête qui s'annonce comme unique dans nos environs ? Les organisateurs se proposent d'acheter avec le produit des recettes, des vêtements et objets de première nécessité destinés aux prisonniers originaires du Pays de Charleroi.

" LA RÉGION "

Supplément du 12 Septembre 1915.

L'ÉVACUATION

Le matin du 23 août, Jeumont offrait un spectacle lamentable. On ne voyait sur la rue que gens s'enfuyant, encombrés de volumineux ballots.

M'étant arrêté quelque temps au bureau de la gendarmerie, j'arrivai à la gare, juste en temps pour sauter dans la dernière voiture du dernier train d'évacuation. C'était un long convoi composé en majeure partie de wagons à bestiaux dans lesquels étaient entassés les fuyards avec tout ce qu'ils avaient pu emporter.

Nous traversâmes la gare de Maubeuge où personne ne pouvait descendre. La place était en état de siège ; on attendait l'ennemi.

Le parcours de Maubeuge à Aulnoye me parut interminable. Enfin, le train stoppa ; la gare offrait un aspect d'animation extraordinaire : Aulnoye était le point de concentration des contingents anglais ; les officiers aviateurs faisaient l'essai de leurs appareils ; une dizaine d'avions anglais survolaient la gare. Les trains se succédaient, tous comblés ; les voyageurs affolés assommaient de questions les employés de la Compagnie du Nord qui ne savaient trop eux-mêmes ce qui allait se passer. Les familles aisées se dirigeaient de préférence vers le littoral belge pour pouvoir éventuellement gagner l'Angleterre ; les autres devaient se conformer aux règlements d'évacuation arrêtés par les autorités françaises : les belges devaient être dirigés vers le littoral par Dunkerque et Ghylde, les Français vers le midi de la France ou en Bretagne.

A une heure, arriva le train pour Lille, il fut littéralement pris d'assaut par les voyageurs. Nous parvîmes tant bien que mal à Valenciennes ; tout à coup un employé de la Compagnie se mit à ouvrir toutes les portières et à crier : « Tout le monde descend, le train ne continue pas, les Allemands sont ici ».

Les voyageurs effarés, descendaient ne sachant où se diriger ; l'affolement était à son comble ; brusquement, un revirement se produisit dans la foule ; les plus énervés menaçaient de faire un mauvais parti au mécanicien s'il n'acceptait de continuer son parcours.

Le chef de gare intervint et parvint à rétablir le calme ; il expliqua aux voyageurs que la situation était des plus critiques ; la ligne de St-Amand était obstruée, mais on pourrait acheminer le convoi par Anzin et Somain.

Les voyageurs remontèrent en voiture et quelques minutes après, le train s'ébranla. Toutes les petites stations étaient désertes ; à chaque gare, on embarquait le personnel de la compagnie emportant la caisse, les pièces comptables et les appareils télégraphiques.

Vers 7 heures, notre train entra en gare de Lille. Le service s'y faisait encore régulièrement ; les recoleurs de billets étaient sévères et les nombreux voyageurs qui n'étaient pas en règle, durent acquitter le prix du parcours.

A peine étais-je sorti de la grande salle des pas-perdus, que j'aperçus un militaire portant le shako de toile cirée, la capote foncée et le pantalon à double bande rouge. Était-ce une illusion ? Mais non, je reconnus bientôt un camarade de la batterie d'artillerie. Par quel hasard se trouvait-il donc à Lille ? Je fus vite renseigné : la garde civique avait été licenciée et tous mes « copains » s'en étaient tirés pour le mieux ! J'appris aussi que Namur succombait...

Lille offrait l'aspect d'une ville en fête ; le drapeau flottait à chaque fenêtre ; on venait d'amener à l'hôtel-de-ville deux uhlands prisonniers ; la place d'armes était noire de monde ; les habitants avaient confiance en la défense ; l'enthousiasme était à son comble.

Soudain, un personnage officiel apparut sur le perron ; d'un geste, il imposa le silence. Il exposa à la foule, les décisions de l'Etat-Major. Pour éviter à la ville les terribles effets d'un bombardement, considérant l'inefficacité d'une résistance basée sur des fortifications déclassées, l'Etat-Major retirait les troupes de Lille et déclarait la ville ouverte. L'autorité civile rappelait aux citoyens les principaux règlements à observer en cas d'occupation et recommandait surtout de s'abstenir de tout acte d'hostilité vis-à-vis de l'occupant.

Il ne fallut pas dix minutes pour changer l'aspect de la ville entière. Les drapeaux disparaissaient, les vitrines étaient obscures, la populace ne soufflait plus

mot ; la ville avait un air de deuil. Les Lillois, résignés, attendaient l'allemand (les Allemands n'occupèrent Lille que deux mois plus tard).

Le lendemain, de bonne heure, nous nous présentâmes à la gare, désireux de gagner Dunkerque ; peine inutile ! Le personnel du chemin de fer, ainsi que celui des postes avait évacué sur Béthune ; la gare était fermée.

A la guerre, comme à la guerre ! On en prit son parti et on décida d'entreprendre la route à pied. Nous quittâmes la ville par la route de Chomme ; les vieux remparts étaient déserts ; on avait démoli à la hâte tout ce qui pouvait paraître ouvrage de défense ; avant de partir, les artilleurs avaient précipité dans le canal les poudres de réserve qu'ils ne pouvaient emporter.

A notre stupefaction, nous rencontrâmes bientôt une forte compagnie de soldats belges, l'un portait une tunique d'artillerie et un bonnet de police de la ligne, un autre était vêtu d'une veste de chasseurs à pied et coiffé d'un bonnet de lanciers ; bref, le défilé ressemblait à un cortège carnavalesque ; c'étaient les volontaires belges qui venaient en France faire leur instruction.

Nos braves petits piottes étaient fort gais et paraissaient animés des meilleurs sentiments. Les gendarmes français les acclamaient en agitant frénétiquement leur casque à crinière.

Cette rencontre nous avait fortement émus ; nous nous étions arrêtés, nous avions serré la main à nos braves compatriotes, on avait échangé des paroles d'encouragement, puis, nous reprîmes notre marche, silencieux.

On nous déconseilla cependant de suivre la route sur Armentières où la bataille était peut-être engagée ; nous nous laissâmes convaincre et primes par Erquinghen, la direction de Béthune ; nous suivions les longues colonnes d'infanterie qui se repliaient sur La Bassée.

Nous arrivâmes à Béthune à la tombée du jour et les territoriaux qui gardaient le pont ne firent pas de difficultés à nous laisser passer. Les femmes s'étaient montrées fort courageuses et nous avaient suivis sans se plaindre, dans notre marche de 35 kilomètres.

La population civile de Béthune paraissait démoralisée ; ce n'est pas sans inquiétude qu'elle considérait le mouvement des armées Française et Anglaise ; on prévoyait qu'un gros coup allait se donner là où étaient massées des troupes aussi considérables. Les soldats, eux-mêmes étaient pleins d'espoir et ne manquaient pas d'exprimer la confiance qu'ils avaient en la tactique de leurs chefs.

Nous quittâmes Béthune pour Calais à minuit ; après un court arrêt à Calais où nous fûmes accueillis avec beaucoup de sympathie, nous partîmes pour Dunkerque, et enfin Ghylde et Adinkerque.

A la sortie de la gare, nous nous retrouvâmes à une quantité de camarades, qui, comme moi, allaient chercher à regagner Charleroi par Bruxelles aussitôt que possible.

Un marchand de journaux annonçait les dernières nouvelles de la guerre ; tous les voyageurs se précipitèrent autour de lui ; le bonhomme avait peine à servir ses clients ; je fis comme tous et dépliai fiévreusement la feuille... Avec un chauvinisme imperturbable, le quotidien disait : « A l'heure qu'il est, Liège tient toujours bon ; tous les forts sont intacts. La situation générale n'a jamais été aussi bonne ! »

H. L.

1830

Nous avons réuni quelques articles parus dans le *Courrier des Pays-Bas* des mois de septembre et octobre 1830, qui relatent les événements qui se sont déroulés dans notre arrondissement lors des glorieuses journées qui valurent à la Belgique son indépendance.

SENEFFE, 12 septembre 1830.
(Lettre particulière)

Aujourd'hui, à huit heures du matin, l'administration locale, entourée des principaux notables, arbora le drapeau tricolore sur la maison communale, au son des cloches et d'une musique harmonieuse et au milieu d'une nombreuse population,

dont les applaudissements ont vivement exprimé le bon esprit dont elle est animée pour la cause patriotique.

A peine les braves habitants de cette commune eurent-ils connaissance de l'acte d'adhésion à la proposition faite le 3 septembre dernier, par plusieurs députés, de séparer les provinces du Midi de celles du Nord, en maintenant la dynastie régnante, qu'ils coururent en foule au bureau où cette pièce était déposée, la couvrir de leurs signatures.

Tant il est vrai de dire que l'incompatibilité du Midi et du Nord, qui se manifestait depuis longtemps dans le mécontentement général à désormais acquis son dernier degré d'évidence et qu'il est temps que le gouvernement reconnaisse, de bonne volonté, cette séparation que la force maintiendra s'il s'y refuse ; et qu'il évite ainsi l'effusion du sang qui serait répandu en vain, et ne ferait qu'éteindre dans le cœur des Belges, l'amour qui les attache encore à la dynastie régnante.

Le Gouvernement connaît déjà l'attitude de presque toutes nos villes ; il est peut-être utile qu'il sache aussi qu'une espérance fondée sur le bon sens du roi et de ses fils, avait seule dans nos campagnes retenu jusqu'ici l'activité qui, aujourd'hui se développe si énergiquement aux environs de Mons et de Charleroi, où, si l'incertitude se prolonge, tout sera bientôt organisé à la Vendéenne...

CHARLEROI, 13 septembre.

A l'instar de ce qui se passe dans la ville de Charleroi, qui est choisie comme centre de ralliement, les compagnies de gardes bourgeoises et villageoises et même des compagnies de volontaires s'organisent à l'envi dans presque toutes les parties de notre arrondissement.

Mais on doit signaler avec amertume l'état de gêne où sont placés les habitants de la partie haute de notre ville. Ils se trouvent soumis à un véritable état de siège. Les ponts-levis sont levés devant et derrière eux ; des pièces d'artillerie sont braquées sur la place publique ; d'autres garnissent les remparts, et pour augmenter l'appareil de terreur, des pièces de bois sont suspendues le long des bastions, à l'aide de cordes. Et ce n'est pas tout encore ; pour communiquer avec la Ville-Basse, on fait passer les citoyens par un couloir infect entre les murs des casernes. Des soldats se tiennent à l'entrée du couloir avec leurs fusils armés qu'ils dirigent quelquefois dans le sens du passage sous prétexte de tenir mieux les citoyens en respect.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE 12 septembre 1830

Aujourd'hui 12 septembre, deux drapeaux aux couleurs brabançonnnes ont été attachés au haut des deux clochers de notre ville. Tous les citoyens ont contribué à l'achat de ces drapeaux, mais on n'a voulu accepter des ouvriers que la légère contribution d'un centième ; le reste de la dépense a été couvert par des particuliers plus aisés.

Une garde communale de deux cents citoyens s'est aussi organisée depuis quelques jours et a nommé son chef et ses commandants. Les Bruxellois doivent et peuvent compter sur le secours de cette garde, ou du moins d'une grande partie, si ce secours était nécessaire ou s'il était réclamé pour combattre la tyrannie.

CHARLEROI, 15 septembre 1830.

La régence de la ville de Charleroi, à Sa Majesté le roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand duc de Luxembourg, etc., etc., etc.

Sire ! La ville de Charleroy, restée calme au milieu de l'agitation générale, attendait avec résignation qu'il plût à Votre Majesté de faire droit aux justes plaintes qui se faisaient entendre de toutes parts ; mais les événements qui se pressent autour de nous, ne nous permettent plus de garder un silence qui pourrait faire douter à Votre Majesté de l'unanimité des sentiments des Belges.

Chacun de nous, Sire, sentait vivement tout ce qu'il y avait de juste dans les remontrances qui vous ont été respectueusement adressées ; nous ne nous dissimulions pas cependant la position difficile où se trouvait Votre Majesté d'y faire droit lorsqu'il fallait concilier les intérêts si divergents des provinces du Midi et du Nord. Mais aujourd'hui, Sire, toutes les plaintes, tous les griefs se confondent dans le vœu général que votre auguste fils a été chargé de déposer au pied de votre trône ; et ce vœu, nous le partageons ardemment, bien convaincus que l'établissement de

deux gouvernements pour les diverses provinces sous le sceptre de Votre Majesté, assurerait le bonheur des Belges, et ferait cesser les difficultés insurmontables de concilier des intérêts si opposés.

Daignez donc, sire, accueillir ce vœu et nous éviter les calamités qui résulteraient de l'état prolongé de notre situation actuelle.

Nous sommes avec le plus profond respect, de Votre Majesté, sire

Les très humbles, très obéissants et très fidèles sujets.

F. Puissant, C. Biourge, P. J. Buchet, J. J. Paradis, Dupret, A. Polchet, P. Mayence, T. J. Gérard et Delchentinne.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, 30 septembre 1830

La petite ville de Fontaine-l'Évêque, dans ces graves circonstances, est loin d'être en arrière des autres villes.

Elle fut la première à arborer le drapeau tricolore brabançon, et la régence, à la demande de tous les citoyens, s'empressa d'envoyer au roi une adresse qui tendait à demander la séparation de la Hollande et de la Belgique.

Vendredi, du 24 courant, les Fontainois ayant appris l'arrivée des troupes hollandaises dans Bruxelles, se réunirent sur la Grand'place, et firent un appel aux volontaires qui se disposaient à voler au secours de la capitale ; ces volontaires très bien dévoués se présentèrent au nombre de trente à trente-cinq, mais quelques-uns d'entre-eux appartenant à la classe ouvrière manquaient d'armes et d'argent.

Un appel fut fait à la générosité d'un chacun, et en moins d'une demi-heure on recueillit une somme de trois à quatre cents francs. Une partie de cet argent fut distribuée aux volontaires qui sont dans le besoin ; l'autre partie servit à leur acheter des armes.

Le lendemain, samedi, nos braves sortirent de la ville pour voler à la défense de la liberté ; ils étaient précédés d'un tambour et d'un drapeau brabançon ; derrière eux se faisait entendre une musique guerrière qui éveillait tous les cœurs ; plus de cinq cents citoyens formaient l'arrière-garde et faisaient retentir les airs des cris mille fois répétés de : Vivent les Belges ! Vive la liberté ! Vivent nos braves volontaires ; vaincre ou mourir !

A une demi-lieu de la ville s'arrêta la marche ; là, avant de se séparer, on s'embrassa mutuellement et on s'adressa de part et d'autres des paroles d'encouragement et de patriotisme.

Les Fontainois, non contents d'avoir procuré des défenseurs à la patrie envoyèrent lundi dernier à Bruxelles, du linge, de la charpie, cent pierres à fusil, sept cents cartouches et plus de 2000 pains. La régence a aussi fait un don de deux cents florins. Demain encore on expédiera pour Bruxelles de l'argent, du linge et quantité de comestibles.

Le patriotisme des Fontainois est si grand que dans la nuit du mardi au mercredi dernier, le bruit s'étant répandu que la garnison de Charleroy se préparait à marcher sur Bruxelles ; en moins d'une demi-heure, plus de cinq cents Fontainois armés marchèrent sur Charleroy pour s'opposer à la sortie des troupes ; mais il n'en était rien, car la garnison avait appris que plus de dix mille hommes des environs étaient sous les armes et étaient prêts à leur opposer une vigoureuse résistance.

CHARLEROI 6 octobre 1830

Hier 5, à une heure de l'après-midi, la reddition de la place de Charleroy a eu lieu. M. l'avocat Nalinne père, a négocié avec ses ennemis. On doit cette victoire à l'audacieuse détermination des braves habitants de Charleroy et de la banlieue.

On a accordé deux jours aux troupes pour évacuer la place. Elles doivent déposer leurs armes et n'emporter que leurs bagages. On compte dans cette place au moins pour dix millions de matériel.

On nous communique le rapport suivant sur la manière dont s'est effectué le transport de la garnison hollandaise de Charleroy après la capitulation de cette place.

La capitulation a eu lieu entre le major Eckhard et M. le Capitaine Greindl à ce autorisé par le lieutenant-colonel Buzen, commandant supérieur du Hainaut.

En exécution de l'article 4 de cette capitulation, ainsi conçu : « Les sous-officiers et soldats hollandais déposeront leurs armes successivement dans l'arsenal, après quoi ils seront dirigés par voie d'étape, au moyen d'escorte suffisante, pour assurer leur libre retour dans leurs foyers » — et sur l'invitation de M. le capitaine Greindl, M. l'avocat Nalinne fils, premier

lieutenant de la garde-urbaine de Charleroy, et le capitaine Lesoffre furent chargés de convoier, avec un détachement de 50 hommes, les Hollandais faisant partie de la garnison et dont le nombre était d'environ 800 hommes.

Maestricht était la destination prescrite. Le départ de Charleroy s'effectua vendredi 8 octobre, vers 5 heures du matin, et la colonne fut dirigée vers Namur. Lorsqu'elle fut arrivée à Temploux, à une lieue de Namur, M. Daywaille, gouverneur militaire de la province, envoya à M. Nalinne l'ordre de changer de direction et de prendre la route suivie par l'égarnison de Namur pour se rendre à Diest. Cet ordre était motivé par la crainte des excès auxquels le peuple de Namur aurait pu se livrer envers les Hollandais.

En conséquence les troupes furent réparties pour y passer la nuit dans les communes de Temploux, Spy, les Ynes et Suarlée et le lendemain 9 au matin, elles quittèrent la chaussée de Namur et furent dirigées vers Louvain après une journée de marche. Elles furent logées le soir dans les communes de Beerebois, Rouxmiroir. Là M. Nalinne fit demander à M. Deneef, général commandant la garde bourgeoise mobile de Louvain, la permission de passer par cette ville avec son convoi. M. Deneef lui donna l'ordre d'abandonner la direction de Diest et de marcher vers Camphout.

Le 10, au matin, la colonne se mit en marche et traversa successivement les villages de Ham, Rhode-Ste-Agathe, Neerysche, pour arriver dans les communes de Corbeek-Dyl et Leeftael où l'on passa la nuit. Dans ce dernier village, un chariot chargé de bagages fut pillé par les paysans pendant la nuit.

Le lendemain 11, après avoir passé avec le convoi par les villages de Everberg-Meerberk, Nedercoersel et Camphout, M. Nalinne rencontra les avant-postes de l'armée hollandaise aux écluses du canal, près de Camphout.

Là finissait la pénible mission dont on l'avait chargé et dont il s'est acquitté avec autant de zèle que de prudence.

La Bataille de la Marne

Nombre de journaux français écrivent de longues colonnes commémoratives au sujet de la bataille, ou plutôt de la série de batailles de la Marne qui commença le 6 septembre de l'année dernière et se termina à l'avantage des Français.

Le soir du 5 septembre, les armées des généraux Franchet et Foch reçurent l'ordre suivant, émanant du général Joffre : « Demain 6 septembre, nos armées de gauche attaqueront les 1^{re} et 2^{me} armées allemandes sur le front, en flanc. La 4^e armée suspendra son mouvement vers le Sud et fera face à l'ennemi en opérant sa jonction avec la 3^e armée venant de la direction de Reims et prenant l'offensive dans la direction de l'Ouest. »

La 3^e armée, se couvrant sur le Nord-Est, marchera vers l'Ouest afin d'attaquer le flanc gauche de forces ennemies s'avancant à l'Ouest de l'Argonne. Elle coopérera avec la 4^e armée qui a reçu l'ordre de faire face à l'ennemi.

Paris, avant l'issue victorieuse de la bataille de la Marne, s'attendait au siège. Le gouvernement avait été transféré à Bordeaux, Senlis était en feu, des éclaireurs ennemis s'étaient montrés à Chantilly, à 32 km de distance de la capitale, et certes l'issue heureuse des combats sur la Marne fut pour les Parisiens une solution heureuse, aussi dimanche dernier se sont-ils portés en foule vers Meaux et la riante vallée de la Marne, afin d'y porter leur tribut de fleurs sur les tombes de milliers de soldats tués, il y a un an.

Après la bataille de la Marne, écrit le correspondant d'un journal anglais, auquel nous empruntons ces lignes, le gouvernement français demanda à Joffre s'il convenait d'illuminer Paris : Non répondit ce dernier « il y a trop de morts ».

C'est aussi dans ces sentiments de douloureuse souvenance, que se fit dimanche dernier le pieux pèlerinage aux milliers de tombes des soldats, que coûta à la France, cette victoire chèrement disputée.

Il y eut d'abord un solennel service anniversaire en l'honneur de ceux qui moururent dans la belle et antique cathédrale de Meaux. L'évêque de Versailles fit un discours, et dans l'après-midi, accompagné, du brave évêque de Meaux qui vint à la rencontre des Allemands quand ceux-ci occupèrent la ville, et de l'archevêque de Sens, suivis d'un cortège de milliers de personnes vinrent sur le champ de bataille.

Les évêques s'arrêtèrent là où la lutte fut la plus chaude, bénirent les tombes et y placèrent des drapeaux et des couronnes.

Les champs où les blés surgissent en tas étaient en certains endroits à perte de

vue, mouchetés de bleu, de blanc et de rouge.

Chaque drapeau signifiait la tombe d'un soldat, et toutes étaient parfaitement entretenues et parées d'une abondante floraison estivale.

C'était là un spectacle impressionnant dans le riant soleil d'un beau jour de septembre, que cette noire et interminable procession serpentant par les prés verts et le chaume jauni, ayant à sa tête les évêques en leurs ornements sacerdotaux et de voir les ecclésiastiques et le peuple s'agenouillant et priant au carrefour d'une rangée de tombes.

Les tombes anglaises près du village de Varedes portaient chacune un drapeau britannique ; la population avait tenu à cœur de les entretenir et de les orner aussi bien que les françaises. Là où l'an dernier, il y avait des tranchées, la charrue a passé nivelant le sol où a poussé la moisson dorée. Les maisons endommagées par les obus, sont réédifiées, mais les tombes indiquent toujours la place où se mouvèrent les armées allemandes et d'où elles ne furent refoulées qu'au prix de la vie de beaucoup de braves soldats, tant français qu'anglais.

Exposition d'Art

La porte est close depuis ce matin et les tableaux aux coloris divers vont réintégrer aujourd'hui les coins où ils languissaient, insoupçonnés, avant l'exhibition.

C'est l'heure de l'épilogue.

Une première chronique parue dans ce journal, aux premiers jours de l'Exposition d'art, n'avait fait qu'ébaucher d'une façon très imparfaite, un compte-rendu plus ou moins laudatif.

Pouvions-nous analyser, sans considérations, les résultats d'une démonstration dont un des effets était de soulager nos compatriotes internés en Allemagne ? A présent nous pouvons parler sans risque de faire tort aux entrées payantes, la fête est finie.

Une critique sévère et juste est nécessaire. Elle est le complément obligatoire d'une réunion où le public est non seulement admis, mais surtout invité.

Si les promoteurs de cette exposition d'art ont eu la généreuse idée d'en faire profiter nos frères exilés, les prisonniers belges, ils ne doivent pas oublier que ce motif, en étant très louable, ne reste qu'un motif. Il y a au-dessus de lui le but.

Il n'est donc pas excusable que prenant prétexte d'une œuvre philanthropique, ils aient toléré, dans une exposition d'art, des tentatives déconcertantes, des essais insuffisants pour ne pas dire anti-artistiques. L'art plastique veut des conceptions vraies, il les admet originales, mais avant tout réelles. Il veut aussi des expressions bien définies et il s'accorde mal avec les conventions.

Pouvait-on donc classer dans une exposition d'art, des œuvres sans conception, copies plus ou moins bonnes, ou des tableaux, où l'expression était moins que l'élémentaire.

Au hasard, quelques toiles ont retenu notre attention.

A l'entrée, quelques eaux fortes de Davaux. Bonne tournure.

Une esquisse « Printemps », dans un joli style.

En voisin, un grand panneau de Laureys, sans doute très bien réglé et largement conçu. En face, un paysage de Doumont, très bien brosse, effets de neige bien rendus. Tonalités adéquates. Dans une première salle, quelques tableaux de R. Baudin. Son talent est connu, et d'autres plus autorisés que nous, ont jugé ses œuvres.

Un mot pourtant. Par quel effet de lumière peut-il voir les chairs comme il les peint, bleu-violet.

Cela donne une impression pénible de chairs malades ou malsaines. Paulin Brogneux expose une série d'aquarelles. Mignons tableaux français exquises. Le talent de F. Brogneux, son fils, m'a-t-on dit, s'avère aussi. Il y a des promesses. Quelques études de Doumont, « Turquoise », « Réveuse ». Beaucoup de bon. Toutefois, cet artiste se ressouvient trop dans ses œuvres exposées, de la façon décorative. S'il peut dégager son talent de cette facture trop commerciale, nous le verrons un jour prochain en plein succès.

Toute ma préférence court à son beau Pastel.

A l'étage, du Delsaux et rien d'autre. Une très bonne toile, la Sambre à Namur. Deux très beaux fusains. Je passe sous silence la pléiade des artistes amateurs de l'Entre-Nous. Vous les connaissez tous.

Une autre salle en bas, présente les poteries, les cuivres et les cuirs. Potiches charmantes, vases très coquets. Beaux cuivres de Renard.

Et puis... et puis c'est tout. Si l'on a voulu exposer des œuvres d'art, qui peuvent sans détonner s'appeler peinture artistiques, ma critique est complète. Le reste est nullité. Ce sont des ébauches d'élèves, essais d'apprentis, débuts trop modestes.

Et quelle hérésie profonde de laisser croire à ces jeunes gens que leurs élucubrations picturales émeuvent agréablement le public. Quelle imprudence commet ce maître qui laisse croire à l'élève que son talent est sûr et suffisant et que son œuvre est digne d'orner la cymaise d'un salon.

Demain l'élève sera grisé, fat, indépendant. Demain, il ira grossir la foule des appelés qui ne sont pas élus.

Une autre fois, donnez-vous une exposition des travaux de peinture et de poterie, exécutés par les élèves des cours supérieurs.

Une telle exposition bien comprise peut donner les meilleurs résultats, elle peut être le plus fort stimulant, à la condition toutefois que les œuvres avant d'affronter le public soient passées au crible d'un sérieux examen.

Mais faites-nous grâce dans une exposition d'art, des peintures d'écoliers, gribouillages de potaches, qui remplissent la plus grande partie de votre Musée.

Et je me demande encore, par quelle surprise, les Bauduin, Brogneux, Delsaux, Doumont, se sont égarés dans cette tour de Babel.

LE SAMARITAIN.

Nil novi sub sole

Rien de nouveau sous le soleil, et non pas comme disait un savetier de mes voisins : il n'entre plus rien de neuf dans un soulier. Nous en avons la preuve tous les jours et je vous défie bien d'ouvrir un livre d'histoire sans vous casser le nez à cette aveuglante constatation, que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement.

Je ne sais pas s'il est possible d'édicter, d'imaginer même, un règlement, un texte de loi qui n'ait été en usage chez nos ancêtres.

Une ordonnance du parlement de Paris en date du 22 avril 1532 prescrit en ce qui toucha la capitale, « Toutes personnes qui peuvent besonger, tant hommes que femmes, et qui vivent oysivement en mandiant et quemandiant par cette dite ville, seront employés pour curer et nettoyer les fossés, rues et esgouts et besonger aux remparts et autres œuvres publiques nécessaires à faire pour le bien, profit et utilité de la dite ville ».

Beaucoup d'administrations communales ont pris relativement aux chômeurs, une pareille mesure. Vous voyez qu'elles n'ont rien inventé. Leur décision n'en est pas moins louable, je m'empresse de le reconnaître.

Au moyen-âge, les famines n'étaient pas rares, les moyens de communications difficiles, les transports excessivement onéreux et les guerres très fréquentes. Aussi les autorités devaient elles souvent intervenir pour tâcher de prévenir la famine.

Depuis Charlemagne il n'était pas permis d'acheter les fruits de la terre avant leur maturité, et tous contrats faits au mépris de cet usage étaient nuls.

Défini de traiter de la vente des blés non battus, à plus forte raison des blés en vert. L'achat des blés en vert était devant les tribunaux eulcastiques de jadis assimilé à l'usure.

Une fois récolté et engrangé, le blé n'était pas affranchi pour cela de la tutelle inquiète du législateur qui le suivait d'un œil soupçonneux dans tous les greniers où il séjournerait. Lors des chertés excessives du XVI^e siècle, la crainte des spéculateurs avait fait prendre des mesures draconiennes contre ceux qui semblaient immobiliser à leur profit plus de grains qu'il ne convenait : « défense de garder chez soi du blé pendant plus de deux ans, si ce n'est pour sa provision », permission aux municipalités et aux officiers de justice de faire ouvrir les greniers privés et de prescrire la vente des blés qui s'y trouvaient « à prix compétent et raisonnable ».

Vous avez beau me regarder, c'est ainsi.

Et n'allez pas croire que je viens d'écrire un paragraphe du chapitre de l'histoire de l'alimentation en Belgique pendant la guerre franco-anglo-germano-belgo-russo-austro-serbo-italo-turco-mongasque de 1914-1915, etc. Non ! mille fois non !

Et j'ajouterais même, à l'intention de « Samaritain » de *La Région*, cette phrase textuelle de l'auteur auquel j'emprunte ces renseignements historiques :

« Des mesures aussi exorbitantes, se produisant au moment où la marchandise déjà faisait défaut, avaient bien entendu pour effet de paralyser encore davantage sa distribution et d'activer la disette. »

Vous savez, ceci à titre purement documentaire, que cette remarque de notre auteur soit juste ou non, je m'en lave les mains à la pierre (Ponce).

Vous pensez aussi que les « Consortiums », les « Comités de Ravitaillement », les « Commissions of Relief » etc ; sont une invention du progrès moderne !

Erreur ! profonde et lamentable erreur !

Les villes du moyen-âge, certaines grandes villes, faisaient elles-mêmes le commerce des grains dans l'intérêt de leurs habitants, en constituant, dans les années d'abondance, d'énormes réserves qu'elles écoulaient dans les années de cherté.

Ce procédé, renouvelé d'ailleurs des Pharaons de la lointaine Egypte, qui eux-mêmes ne l'avaient probablement pas inventé, fut employé pendant de longs siècles par les cités riches d'Italie et d'Allemagne.

Pour se procurer les fonds nécessaires, les mairies empruntèrent. On sait que le Crédit communal ne date pas d'hier. En 1517, Charles-Quint donnait tout pouvoir aux échevins de Lille de « créer des rentes à vie ou autres » afin d'acheter des grains, vu que les blés n'arrivent pas bien dans cette ville par suite de la guerre avec le roi de France.

Quand je vous le disais : nous n'avons rien inventé.

Voici pour finir une épigramme qui date de 1692-93, lors des guerres de la succession d'Espagne :

Le pain blanc se mange à grand frais,
Le bon vin ne se trouve guère,
Et l'argent, qui sert à tout faire,
Deviend plus rare que jamais.
Plaignons, amis, nos infortunes,
La guerre augmente nos besoins ;
Les femmes seules sont communes,
Et c'est dont on use le moins.

Ne dirait-on pas que c'est écrit d'aujourd'hui ? Je parle des six premiers vers. Car pour ce qui concerne les deux derniers, j'avoue humblement que sur ce sujet, j'incompète absolument, absolument, absolument !

BARUCH..

Saint-Médard !

Il n'entre pas dans mes intentions de donner ici un cours d'apologie sur la vie de ce grand Saint ni sur l'influence qu'il a exercée ou exerce encore sur notre inlassable « drache » nationale, non ! Ce dont je voudrais entretenir aujourd'hui le public, c'est du fameux beurre de St-Médard ou si vous aimez mieux du beurre à l'eau qui depuis des mois inonde, c'est le cas de le dire, les étalages de nos marchés, de nos magasins et crémeries voir même de nos magasins communaux.

Il est de toute évidence que notre législation lorsqu'elle promulguait la liberté de fabriquer du beurre à l'eau, sous certaines conditions, ne prévoyait pas les événements que nous traversons en ce moment, ni l'abus que les fabricants de cette mixture allaient faire de cette tolérance.

Tout le monde a vu vendre, pendant ces temps trsbulés, des beurres marqués 75, 80 et même 90 pour cent (sic) ce qui revient à dire que le consommateur qui achète, mettons pour être raisonnable, une livre de beurre marquée 75 % reçoit exactement 125 grammes de beurre pur et... 375 grammes d'eau.

125 gr. beurre + 375 gr. eau = 500 gr.

N'est-ce pas le cas de s'écrier avec l'économiste Bastiat : « Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas » ? Ce que l'on voit en l'occurrence, ce sont les 500 grammes d'un produit qui à toute l'apparence du beurre, ce que l'on ne voit pas, ce sont les 375 grammes d'eau emprisonnés dans ce paquet d'une livre plus ou moins soigneusement ficelé et plombé. Le législateur a certainement été dupe de sa bonne foi en ne faisant pas un pourcentage maximum dans la fabrication du beurre à l'eau.

°°

Mon Dieu que le beurre est cher ! Voilà certes une phrase que vous entendrez répéter vingt fois sur un jour ; il est indéniable que pour mille raisons le beurre soit plus cher qu'en temps normal, mais il est plus cher qu'il ne le serait si la fabrication du beurre à l'eau n'était point permise. Voilà qui pourrait paraître paradoxal, demandez plutôt l'avis de votre crémier, voici ce qu'il vous dira : « Rien d'étonnant que les beurres aient des prix pareils, les beurres étant rares d'avance les industriels du beurre à l'eau offrent n'importe quel prix pour en avoir, que leur importe qu'il y ait une hausse de 0.15 ou 0.20 au kilo, on augmentera le pourcentage en eau et le tour sera joué ». Et votre crémier aura raison, car sur cent consommateurs de beurre plombé y en a-t-il un qui s'inquiète de l'avis-bericht inscrit sur sa livre de beurre ? Peut-être, ce qui intéresse par dessus tout c'est le plus bas prix.

En poussant plus au fond encore notre examen sur cette brûlante question ne percevez-vous pas un réel danger à ce que le public fasse usage de beurre plombé ? Il s'agit en l'occurrence de l'hygiène publique surtout par ces temps de guerre où des foyers d'épidémie naissent si facilement, l'eau qu'emploient nos industriels en question est elle toujours « garantie pure » qui nous dira que tel ou tel n'a pas employé de l'eau de sa citerne, admettons que les négociants établis en ville emploient l'eau de la canalisation, mais ceux qui arrivent de la campagne ou d'ailleurs ! Où est le contrôle, comment être assuré que le produit que l'on consomme est sain ? Je vous laisse le soin de répondre vous-même.

°°

Ce n'est pas tout, il reste encore à examiner un côté de la question. Vous n'ignorez pas que la loi — avec beaucoup de raisons, d'ailleurs — sévit rigoureusement contre celui ou celle qui falsifie son beurre en y introduisant des produits étrangers, tels que l'eau, la margarine, les graisses alimentaires, etc. C'est la Correctionnelle ni plus ni moins pour le délinquant qui se fait prendre.

Or, la voyez-vous notre bonne loi sur le beurre avec sa grande porte ouverte et fermée en même temps pour ce qui est de l'incorporation de l'eau au beurre.

En a-t-on fait des campagnes dans notre presse et plus particulièrement dans la *Gazette de Charleroi*, pour que la justice prenne au collet les falsificateurs de toutes roches qui sans vergogne pompent de l'eau dans leur beurre, invoquant une juste protection de la santé publique, qu'en un mot la loi soit intégralement appliquée ! Et cette même loi qui condamne une chose, la tolère jusqu'à des limites inconnues et cela sous certaines conditions.

Avouons franchement qu'il y a là quelque chose qui choque le bon sens et qui doit disparaître de notre législation ce sera, j'en suis sûr, l'avis de beaucoup d'hommes qui me liront du service de surveillance des commerçants, ce sera aussi l'en douts pas l'avis du public.

MANNEKEN-PIS.

Gosselies. — Notre marché. — Ainsi que nous le faisons prévoir la semaine dernière le beurre a haussé de prix et a été vendu hier à raison de 2 fr. 10 la livre. Les œufs étaient cotés 4 fr. le quarteron.

Fontaine-l'Évêque. — Jalousie ! — La paisible et placide ville de Fontaine-l'Évêque ne veut pas rester en arrière sur ses seurs des environs. Elle en est jalouse ! Aussi, cette semaine passée, elle a voulu y aller, elle aussi, de son expédition au p. à p.

Seulement pour se distinguer dans son premier envoi elle a expédié au « puyeti », deux pouyettes d'exportation : un beau sujet français et une vieille poule malinoise.

Le « puyeti » n'en revenait pas quand il a pris possession de ces sujets envoyés par les Fontainois.

Distribution de farine. — Les Fontainois jubilent ! Ils attendent avec impatience que lundi se présente à l'éphémère, car à partir de ce jour, ils peuvent avoir de la farine au lieu de pain. Et en avant les petits pétrins !

L'HIVER APPROCHE. — Avez vous une fourrure démodée, déchirée ou mangée des mites, des peaux que vous voudriez faire confectionner ? Voulez-vous une fourrure dans des conditions exceptionnelles, adressez-vous à la Fabrique Fourrures Mascaux-Paerewyck, 25, rue du Laboratoire, Charleroi.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de : **M. JULES LENOBLE**, caissier aux Laminiers du Marais, époux de Marthe Biron, décédé accidentellement à Montignies-sur-Sambre.

L'enterrement aura lieu lundi 13 courant, à 9 h. 1/2, en l'église paroissiale de Ransart.

Réunion rue de la Station, 101, Ransart.



Jeu de Balle

MARCINELLE (Au Vélodrome). — Grand concours à la petite balle organisé par le Bureau de renseignements, 8, rue de l'Abattoir, jeudi 23 courant, au Parc du Vélodrome. — Nous avons annoncé que l'entrée générale du grand concours à la petite balle que le Bureau de renseignements organisait entre les plus fortes parties du pays, Charleroi (Wautelet), Gilly (Colson) et Jumet (Mouton) était fixée à 9 h. 10. Nous tenons à ajouter que toute la recette sera versée au profit des prisonniers belges nécessitant non seulement de Charleroi, mais de tous les environs. Nous croyons insister principalement en rappelant que notre bureau s'est toujours occupé de tous les prisonniers en général. C'est pour venir en aide aux malheureux qui ne peuvent rien recevoir de leurs parents que nous faisons appel au public ; nous ne doutons pas qu'il y ait foule le jeudi 23 courant, au Parc de la Villette.

MARCINELLE. — Jeu de balle à la pelote. — Aujourd'hui dimanche, place communale, revanche de Marchiennes (Tenret) contre Marcinelle (Molle), au bénéfice des prisonniers Marcinellois nécessitant.

Donnons nous tous rendez-vous, pour faire réussir cette œuvre philanthropique.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE (Terrain du Trieu-Kaisin). — Aujourd'hui dimanche, grande lutte entre les parties Trieu-Kaisin (employés) et Marais (employés).

MONCEAU-SUR-SAMBRE. — Aujourd'hui, à 2 heures, Grand place, lutte à la petite balle, entre les parties suivantes : Monceau (Linard-Masson), Monceau (Bernard-Restiau) et Monceau (P.). Ces luttes entre anciens joueurs amateurs, auront lieu au profit de la Caisse des prisonniers.

Foot Ball

MARCINELLE (Championnat de Charleroi). — Aujourd'hui, à 2 h., demi finale entre les Sociétés de Marchiennes-Sport contre l'Excelsior de Dampremy ; le Standart contre le Sport Club de Dampremy. Entrée 10 centimes.

CHATELET. — Aujourd'hui, à 1 h. 1/2, A. C. 2 Landelies et O. T. 2 Taminies. A 3 h. 1/2, C. S. 1 Marcinelle et O. T. 1 Taminies. La force de ces deux dernières parties est bien connue.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE (Terrain du Trieu-Kaisin). — Aujourd'hui, grands matchs de foot-ball, à 2 heures entre l'Etoile Sportive Villoise, de Marcinelle et le Cercle Sportif Montagnard A. A 4 heures, entre Albert Club, de Marcinelle (Haies) et le Cercle Sportif Montagnard B.

MARCINELLE. — Grande fête de charité organisée au profit d'œuvres de bienfaisance. Entrée rue des Francs et chaussée de Mont-Marchienne. — Lundi 13 septembre, à 1 heure, grand match de foot-ball entre Charleroi-Sporting-Club (Vétérans) et l'Etoile Sportive Jumetoise. A 3 h. précises, grande lutte à la petite balle entre Gilly (Colson) et Marcinelle (Guyaux).

Jeu de Quilles

Record de boules peu commun. — Boul' Club des alliés Gilly-Lodelinsart, sous la présidence d'honneur de M. J. Bte Ligny. — Un membre de la société, M. Raymond Squifflet, dit Colau, a gagné 13 parties consécutives de 8 lignes à la dame tirée et à la volée, dans le laps de temps de 1 h. 1/2. Tous les meilleurs joueurs des 80 sociétés y ont mordu la poussière. A qui le tour ?

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

Le contrôle de la garde-civile de Charleroi, Marcinelle, Montignies-sur-Sambre, Couillet et Gilly, aura lieu au bureau du Meldeamt, le 13 septembre, de 9 à 12 heures du matin et de 3 à 6 heures après-midi (h. a.). A l'avenir, le Meldeamt annoncera le jour du contrôle seulement dans *La Région* et non par affiches.

Les Bourgmestres sont priés de publier la date du contrôle dans leurs communes.

Deutsches Meldeamt.

AVIS. — Avec l'approbation de son Excellence le Gouverneur général en Belgique et en vertu de l'arrêté du 17 février 1915 (Bulletin officiel des lois et arrêtés pour le territoire belge occupé, n° 41 du 20 février 1915) j'ai mis sous séquestre les entreprises suivantes : Anciens Etablissements Vandebossche Frères et C^{ie}, Ninove ; Fabriques de toiles cirées et de linoléum d'Anvers, Anvers-Berchem ; Evence Coppée et C^{ie}, Bruxelles.

J'ai nommé séquestres : MM. August Dubbers pour les Anciens Etablissements Vandebossche Frères et C^{ie}, Ninove ; Otto Walle pour la Fabrique de toiles cirées et de linoléum d'Anvers, Anvers-Berchem ; Joseph Welker pour Evence Coppée et C^{ie}, Bruxelles.

Bruxelles, le 29 août 1915.

Der Generalkommissar für die Banken in Belgien, von LUMM.

Société d'Etudes et de Recherches

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée, pour le lundi 27 septembre courant, à 10 heures matin, à l'hôtel Siebertz.

Ordre du Jour :

- 1° Examen de la situation sociale.
- 2° Liquidation. Nomination de liquidateurs.
- 3° Décharges aux Administrateurs et Commissaires.
- 4° Divers.

594

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DERCO à Fontaine-l'Évêque

MM. les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le mardi 21 septembre 1915, à 10 h. 1/2 du matin (h. b.).

Ordre du Jour :

1. — Rapports du Conseil d'administration et du commissaire ;
2. — Bilan et compte de profits et pertes ;
3. — Décharge aux administrateurs et commissaires ;
4. — Nomination statutaire ;
5. — Autorisation d'aliéner une parcelle de terrain.

Les dépôts des titres pourront être effectués à la Banque de et à Charleroi.

Etude de M^e RUFFIN LAMBERT, notaire à Jumet (Chef-Lieu).

M^e LAMBERT, notaire à Jumet, adjugera :

Provisoirement, mardi 14 septembre 1915 et définitivement mardi 28 dito, à 4 heures de relevée, en son étude, rue Léopold Jacqmain, 27 :

1. Maison avec dépendances, jardin et emplacement à bâtir, à Jumet, rue Max Wattelar, contenant 10 ares.
2. Deux maisons avec dépendances et jardin, à Jumet (Chef-Lieu), rue Léopold Jacqmain, mesurant environ 10 ares.
3. Terrain à bâtir de 16 ares 30 centièmes, à Jumet (Chef-Lieu), rue Léopold Jacqmain.

Prix payable 2 mois après la guerre.

Etude de M^e Henri BUCHET, notaire à Courcelles

Mardi 21 septembre 1915, à 3 heures, au Prétoire de la Justice de Paix, à Fontaine-l'Évêque.

Vente sur saisie en vertu d'un jugement en date du 24 août 1915, de :

Une Maison avec terrain

à Forchies-la-Marche (chemin d'Heigne), cadastrée pour 5 ares 30 centièmes, à charge de François dit Alexandre Desomberg, houlleur, à Forchies-la-Marche. 460

Etude de M^e EDMOND CARLIER, notaire à Couillet

Vente publique

I. Jeudi 16 septembre 1915, à 2 h. 1/2 précises de l'après-midi, à la Taverne Centrale (propriété de M. Edm. Gallez), à Couillet, rue du Village, 2.

D'une Belle Maison

avec remise à voiture, écurie, 5 caves, 8 citernes pour conservation des œufs, dépendances et jardin, d'un ensemble à Couillet, rue de Châtelet, n° 123 et 125, à proximité des 4 bras de la Chaussée de Philippeville, contenant 4 ares 10 centièmes. Propriété pouvant servir à tout commerce. 530

II. Mardi 21 septembre 1915, à 1 h. précises de rel., au café Guillaume Séraphin, à Loverval, place communale,

Location publique de

50 lots de terrains communaux

situés à Loverval (Trieux des Haies), contenant 11 hectares environ. Durée du bail 9 années consécutives, à partir du 1^{er} octobre 1915.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Charbonnages du Trieu-Kaisin à Châtelineau

En conformité des articles 40 et 42 des statuts, le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu, le Mardi 21 Septembre 1915, à 11 heures du matin (12 heures Europe Centrale), au Siège social, à Châtelineau.

Ordre du jour :

- 1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
- 2° Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes, arrêtés au 30 juin 1915 ;
- 3° Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;
- 4° Nomination d'un Administrateur sortant et rééligible ;
- 5° Création d'une nouvelle place de Commissaire. Eventuellement, nomination d'un Commissaire ;
- 6° Ratification de l'assemblée générale ordinaire tenue le 6 avril 1915 ;
- 7° Tirage au sort des obligations.

Immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire, aura lieu une Assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour :

- 1° Mise en concordance des art. 20, 21, 25, 40, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 52 et du titre VIII des statuts avec la loi du 25 mai 1913 ;
- 2° Modifications aux art. 43 et 50.

Pour se conformer à l'article 43 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire connaître, par lettre recommandée, adressée au Directeur-Gérant, les numéros de leurs actions, au moins cinq jours avant l'assemblée, dans laquelle ils produiront : soit leurs titres, soit un certificat de dépôt dans les établissements ci-après désignés :

- Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles (en compte à découvert) ;
- Société Générale de Belgique, à Bruxelles et ses filiales ;
- Société Anonyme de la Banque de et à Charleroi ;
- Charles Bivort, banquier, à Gilly. 502

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Ateliers de construction Jh Pâris à Marchienne-au-Pont

Conformément aux articles 32 et 33 des statuts, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer MM. les Actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le Mardi 21 septembre 1915, à 3 heures de l'après-midi (h. b.), au Siège social, à Marchienne-au-Pont.

Ordre du jour :

- 1° Rapports du Conseil d'Administration et du comité de surveillance ;
- 2° Approbation du bilan et du compte Profits et Pertes ;
- 3° Décharge à donner à MM. les Administrateurs et Commissaires ;
- 4° Nomination d'un administrateur et d'un commissaire en remplacement d'un administrateur et d'un commissaire sortants et rééligibles.

Pour assister à cette assemblée, MM. les Actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'article 31 des statuts.

Le dépôt prévu par cet article devra se faire :

- A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi ;
- ou à la Banque d'Anvers, à Anvers ;
- ou à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles,

avant le 16 septembre prochain.

Le Président du Conseil d'Administration.

503

JULES HÉNIN.

Etude du notaire BRASSEUR, à Charleroi

Mercredi 15 septembre, à 3 h., au café J.-B. Pillois, chaussée de Bruxelles, à Jumet,

Req. Jean-Jh Hubens, Vente définitive de

Maison neuve

inachevée, avec jardin, à Jumet, rue Taciturne. 590

Etude de M^e DETHISE, notaire à Gerpinnes

FRUITS

Lundi 20 septembre, 9 h., req. Monsieur de Bruges, de Gerpinnes, Vente public. d'une très grande quantité de

Pommes, Poires et Noix

dans les vergers du Château, à Gerpinnes. 589

S^{te} A^{me} de la Fonderie Thiébaud A MONCEAU-SUR-SAMBRE

L'assemblée générale ordinaire, relative à l'exercice clôturant le 30 juin 1914 n'ayant pu, en raison des circonstances, être tenue à la date statutaire, le Conseil d'administration a l'honneur d'inviter MM. les Actionnaires à une assemblée générale qui aura lieu le mardi 21 septembre 1915, à deux heures et demie de l'après-midi, au siège de la Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, à Charleroi.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes de l'exercice 1913-1914.
3. Nomination d'un commissaire en remplacement du titulaire décédé.
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires pour leur gestion de l'exercice écoulé.
5. Nominations statutaires.

II

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires de ce que l'assemblée générale annuelle prescrite par l'article 21 des statuts, aura lieu le mardi 21 septembre 1915, à trois heures de l'après-midi, au siège de la Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, à Charleroi.

Ordre du Jour :

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes de l'exercice 1914-1915.
3. Décharge à donner aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé.
4. Pour autant que de besoin, ratification des nominations faites par l'assemblée générale précédemment tenue ce même jour.
5. Nominations statutaires.

Ecole Industrielle de Charleroi

105, Boulevard Audent

Inscriptions le 26 septembre, de 9 à 12 h., les 27, 28, 29 et 30 septembre de 4 à 6 h.
Reprise des cours de semaine le 1^{er} octobre à 5 h. Cours du dimanche, le 3 octobre. 401

Athénée Royal DE CHARLEROI

ANNÉE 1915-1916

Inscription des nouveaux élèves : Tous les lundis et les 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 septembre de 9 à 12 h.

Examens de passage et d'admission les 27, 28 et 29 septembre à 8 h. 400

Ville de Fleurus

Pensionnat de l'Ecole moyenne de l'Etat, pour garçons. Situation agréable. Vie de famille.

Reprise des cours le 15 septembre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur, M. Vanden Eynde-Leumans.

CAISSES D'EMBALLAGES

N. LEROY, négociant en bois à Marchienne

395

CHAMPAGNES

Disponibles 20 paniers « Clos Rothschild » crémant exquis (goût américain)

Adresser les lettres à Auguste VINOT

Hôtel de l'Espérance à CHARLEROI

Gustave HOUZE

23, rue d'Assaut, 23, CHARLEROI

Commerce de gros

Produits réfractaires et céramiques

Briques de Boom

Tuyaux en grès et en béton

- CEMENTS -

Chaux - Sables - Pierrailles - Laitier - Etc.

Matériaux de toutes espèces

pour la construction

Reprise des briques réfractaires hors d'usage

A. LAZARD, Agent de Change

50, Boul^d Jacques Bertrand, CHARLEROI

Achat et vente de titres. Lots de villes

Paiement de tous coupons

Vérification de tirages. Renseignements gratuits
A partir du 16 courant, le bureau sera transféré 24, rue du Grand-Central.

L'Administration Allemande, désire acheter des mulets

Les propriétaires de mulets à vendre, sont invités à les présenter mardi prochain à 9 h. (heure allemande) à la caserne de cavalerie, à Charleroi.

Offres et dem. d'emploi

Jardinier marié, sans enfants, capab. d'entretenir parc et jardin, est demandé. Adres. offres avec référ. de suite au bur. du journal. 586

Demoiselle diplômée des. donner leçons à jeunes enfants ou tenir écriture. Ecr. Z. Z. bur. du journal. 572

On demande des ouv. verriers souffl. et gam. p. photos et mince, cond. av. se pres. avec car. d'id. et cert. de bon. vie et mœurs, dimanche et lundi à part. de 3 h. b. rue du Ravin, 49, (an. café de la Plaine) 595

Modiste très capab. est demandée, interne bons rens., env. Charleroi. S'adr. jour. 507

Hôtel des Postes 35, quai de Brabant Cuisine bourgeoise. 554

Ventes et locations

Cantine du Charbonnage du Centre de Jumet à repr. prix guerre pas taxes à payer. S'adr. Jos. Ypersiel, distillateur, à Jumet-Station. 582

A louer à Jumet r., frère Orban, maison comp. 5 pl. bas 5 à l'ét. jard., serre, rem., s'adr. même rue, 25. 576

Jolie chambre gar. pour pers. seule à louer Marcinelle-Villelte Pr. adr. bur. j. 584

On demande à ach. d'oc. un beau mobil. de ch. à coucher, s'adr. R. M. bur. du jou. 557

Les personnes qui dés. maison garnie p. café, av. taxes payées, peuvent s'adr. boulevard du Nord, 35. 331

Villa avec jardin à louer à Mont-s-March. S'adr. rue Léopold, 61, Charleroi. 567

Beau petit café à remettre à la V. Basse s'adr. bu. du jour. 577

A vendre p. cause de dép., tr. b. meubles salon, salle à manger, suspens., garnit., double service de table, chaises et autr. objets n'ay. presq. pas. servi. Tr. b. chien groenend. dressé av. pédier. pro. meil. chiens. S'adr. r. César-de-Paep, 53, à Jumet-Gohis. 489

Pensionnat Houben

Pour jeunes filles 76, rue de Ruysbroeck (près de la Rue de la Régence), à 15 mi. des écoles de Bruxelles.

G. H. Coleby-Clarke
80, rue du Marais, Bruxelles
FABRICANT

Vade-Mecum pochette carte postale. Très pratique, 60 modèles. Porte-billets depuis 8 fr. le cent. 420

Annon. diverses

Pommes de terre. Gros détail. S'adr. 121, r. Dourlet, Charleroi. 551

Tabacs et machines à hacher le tabac à vendre. S'adr. bur. du journal. 491

Perdu entre l'église de la Ville-Basse et le pont de Marcinelle, un bracelet en or. Bonne récomp. S'adr. bur. du journal H.M. 487



Arrivage

de Couleurs Rembrandt Superfines Etudes -- Décorations de la Maison TALENS et ZOON New-York, Apeldoorn
J. POMMÉE
rue des Moineaux, 15
Bruxelles 36

Accoucheuse

Dipl. 20 ans prat. Consultat. secrètes
Mme BIBECK
60, rue de Thy, 80
Pré de Hal, Bruxelles

Mme Delsarte

Accoucheuse 1^{er} diplôme Pension, consultat. Prix modérés
44, RUE LINNÉE, 44 BRUXELLES

Accoucheuse

Dip. 1^{er} cl. Fra. et Belg. Ex-interne des hôpit. Consult. secrètes
14, place des Martyrs (près rue Neuve). 449

A vendre : Riches manteaux de loutre, renard noir, skungs, mar^{te}, zibeline et aut. jol^{is} fourrur. à prix dérisoirs. Rue d. l. Loi, 174, Bruxelles. L'on reçoit dimanche jusqu'à 4 heures. 485

Accoucheuse

1^{er} dipl. 30 ans prat. Ex. dir. Matern. Consultat. secrètes
Traitement 10 fr. Pens. à tte époque Méd. att. à la maison
44, R. de la Rivière BRUXELLES

PENSIONNAT

1^{er} ordre, p. jeunes filles fréquent. écoles villes, M^{lle} Mennig, 26 r. de Parme, St-Gilles-Brux. Visites tous les jours, sauf dimanches. 463

Atelier de Fonderie de cuivre

SPÉCIALITÉ

Installation complète pour vitrine
Prix et Devis sur demande

S'adresser : Ernest MAIGRET
Rue de Marcinelle, 45, Charleroi

Pensionnat Sœurs Franciscaines

pour garçons de 4 à 12 ans, à Manège
Château de Scallmont Parc de 4 hectares
Instruction primaire. Cours préparatoires
Enseignement des langues, de musique
Prix modérés 490 Rentrée le 27 sept.

Manufacture de cigares fins

Fondée en 1889

Emile PÉTUS-BASTIN

Rue d'Assaut, 25, Charleroi

Spécialit. Caobas Plantadores, Petits Caobas
(Méfiez-vous des imitations)

Flor d'Emilio - Flor de Sala Brénas, etc., etc.
Demandez prix-courant général.

Savon mou brun

0 fr. 95 le kilo par 25 kilos

Rue de l'Ecole, JETTE (Bruxelles)

Ad. WESMAEL-CHARLIER

Editeur, Rue de Fer, 81, NAMUR

Editions classiques pour toutes les BRANCHES

CLASSIQUES pour Athénées, Collèges, Ecoles moyennes, Ecoles normales, Ecoles industrielles ou professionnelles, Pensionnats, Ecoles primaires, etc., etc.

Catalogue Gratis

Ecole d'Accouchements

DE CHARLEROI

Les examens d'admission auront lieu mi-septembre.
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 septembre, 42, rue d'Orléans, à Charleroi. 325

Cours par Correspondance

1^o Comptabilité, sténographie, mathématiques, arpentage, langues anciennes et modernes, cours de vacances pour toutes branches.
2^o Mécanique et électricité, cours pratiques.
3^o Etudes d'Université : Philosophie, Droit, Notariat.

PRIX DE GUERRE

Ecr. 8, rue Eugène Verheggen, BRUXELLES
Ecole Moderne Philotechnique 480

Manuel des Coupons payables

Prix : 25 centimes

E. DESWATTINES Agent de change agréé

Boulevard Ansapach, 115, BRUXELLES (au 1^{er})

Bureau ouvert de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Escompte ou avance sur coupons non encaissables
Payement de tous coupons aux meilleurs prix
Achat et vente de titres. Renseignements financiers. Réponse par courrier à toute lettre accompagnée d'un timbre 433

Maison de Confiance et de Premier Ordre -- Fondée en 1889



GONZE OPTICIEN
Spécialiste

12, Rue Puissant, CHARLEROI

Pour vos besoins en Bois et Matériaux de Couverture

adressez-vous à **Victor ANDRÉ**

NÉGOCIANT EN BOIS -- SCIERIE ET RABOTERIE A VAPEUR

Marchienne-au-Pont

Toujours en stock quantités considérables de bois d'ébénisterie, de menuiserie et de modelage.



Assortiments importants de BOIS DE CONSTRUCTION des meilleures productions de SUÈDE et de FINLANDE.

Ardoises d'Eternit, de Fumay, d'Angers, à clouer et à crochets.
Tuiles rouges et vernies, ordinaires et à double emboitement. 219

Lampes Acétylène

« LA MAGIQUE »

Système breveté. — Réglage automatique. Lumière à volonté. — Economie de 50 p. c.

LIOTARD Frères

3, Rue de Cologne, BRUXELLES-NORD

Envoi des prix spéciaux sur demande 435

Papiers & Sachets

pour tous usages.

PAPETERIE LÉONET

Huy (Belgique)

Expéditions franco dans tous les centres importants.

Tous les bons patriotes, désireux de témoigner leur reconnaissance aux Etats-Unis, voudront avoir comme souvenir

Un sac Américain

Grand choix de sacs brodés et peints ainsi que de tous ouvrages de dames chez

BERNARD SŒURS

13, Rue de Marchiennes
Arrêt du Tram Jumet-Gohissart

Stock important de :

COGNACS français (Importés)

Apéritifs français "Cassagnas, marque déposée"

Vins de CHAMPAGNE ordinaires et de marques



Vins blancs Bordeaux Bourgogne vieux en bout.

Fourniture par paniers assortis
GROS DEMI-GROS

Maison L. MARSIGNY-ZICOT

Marcinelle-Charleroi 203

CUIRS

EN GROS ET DÉTAIL

Ar. DANDOY, r. Frère-Orban, 1, JUMET 488

Je liquide

Champagnes - Vins mousseux Vins fins et ordinaires en cercles et en bouteilles

Magasins Espagnol

17, Rue de la Colline (Grand'Place)
BRUXELLES - Tél. O. 1902

Même maison : 21, Place St-Josse Tél. B. 1392 500

Le "FORTIFIANT", Cusenier

Vin tonique et apéritif au Quinquina -- Dans tous les CAFÉS

Ed. VISSOUL, Produits CUSENIER, 27, Rue d'Assaut, Charleroi

Editeur : CAMILLE PESTIAUX, Charleroi.



SOCIÉTÉ ANONYME DES

Ateliers Zimmermann-Hanrez et Cie

MONCEAU-SUR-SAMBRE (Belgique)

Administrateur-Gérant : M. Joseph RIEGGER

Poêles à circulation d'air

pour le chauffage des ateliers, fabriques, usines, magasins grandes salles d'attente, gares, écoles, marchés couverts, etc.

Ces poêles sont construits en trois grandeurs différentes L'expérience a prouvé que pour élever de 10 degrés la température d'une salle il faut un poêle de :

650 m/m. de diamètre pour 3.000 mètres cubes, brûlant 6 Kilog. de charbon par heure			
500	2.000	4	"
350	1.000	2	"

Demandez prix et prospectus